

**Rapport présenté par Monsieur Etienne Criqui  
sur le prix sportif lorrain Batt & Associés  
attribué à Monsieur Maxime Granier**

Le prix sportif « Batt » a vocation à distinguer un excellent étudiant mais qui a aussi développé une pratique sportive de haut niveau. Maxime Granier, vingt-sept ans, que nous récompensons aujourd'hui, a atteint, me semble-t-il, ce double niveau d'excellence, alors même qu'il souffre depuis toujours d'une paralysie cérébrale dyskinétique (IMC) qui touche ses quatre membres, paralysie qui implique notamment des troubles du mouvement, provoque douleurs et fatigabilité et le contraint naturellement à se déplacer en fauteuil électrique et à travailler sur ordinateur.

Maxime n'est pas lorrain d'origine puisque natif de Paris. Mais après avoir obtenu son baccalauréat au sein de l'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Vaucresson, qui scolarise principalement, comme les autres EREA, des élèves handicapés, il a choisi Nancy pour entreprendre des études de Management du sport à la Faculté des sciences du sport. Compte tenu de son handicap et de ses activités sportives, dont je vais reparler, il a choisi de valider (toujours brillamment) un semestre d'études par an et a obtenu l'année dernière sa licence avec 14,5 de moyenne, donc mention Bien et major de sa promotion !

Mais Maxime est aussi un sportif de haut niveau au palmarès déjà impressionnant. Malgré son lourd handicap, il a découvert au lycée, grâce à ses professeurs d'EPS, le saut en parachute. Et après quelques mois de pratique, il a commencé la compétition en Handifly, c'est-à-dire en saut en parachute pour personne handicapée, donc avec un porteur ainsi qu'un vidéaste qui filme la chute, la partie jugée étant la voltige en chute libre. Et Maxime y a très vite excellé, obtenant trois titres de champion de France de voltige en 2019, 2021 et 2022, et deux titres internationaux en 2018 et 2019.

Outre des responsabilités bénévoles à la Fédération française de parachutisme (FFP), Maxime a fondé, en 2018, HANDI'SKYDIVE, association affiliée à la FFP, qu'il préside toujours et qui est destinée à favoriser la pratique du Handifly, en faisant découvrir aux personnes handicapées, jeunes ou moins jeunes d'ailleurs, le saut en parachute, sport qui leur paraît, *a priori*, impraticable pour un handicapé moteur.

Aujourd'hui Maxime a mis entre parenthèses ses études, mais il les reprendra à la rentrée en master, avec l'objectif de travailler au service du sport (handi ou non), dans une collectivité territoriale ou une fédération (celle de parachutisme, peut-être !), tout en continuant à pratiquer son sport au plus haut niveau.